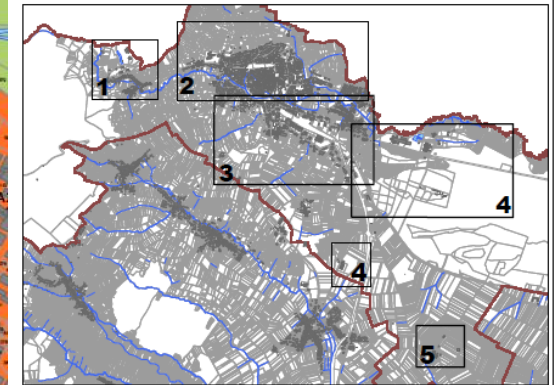
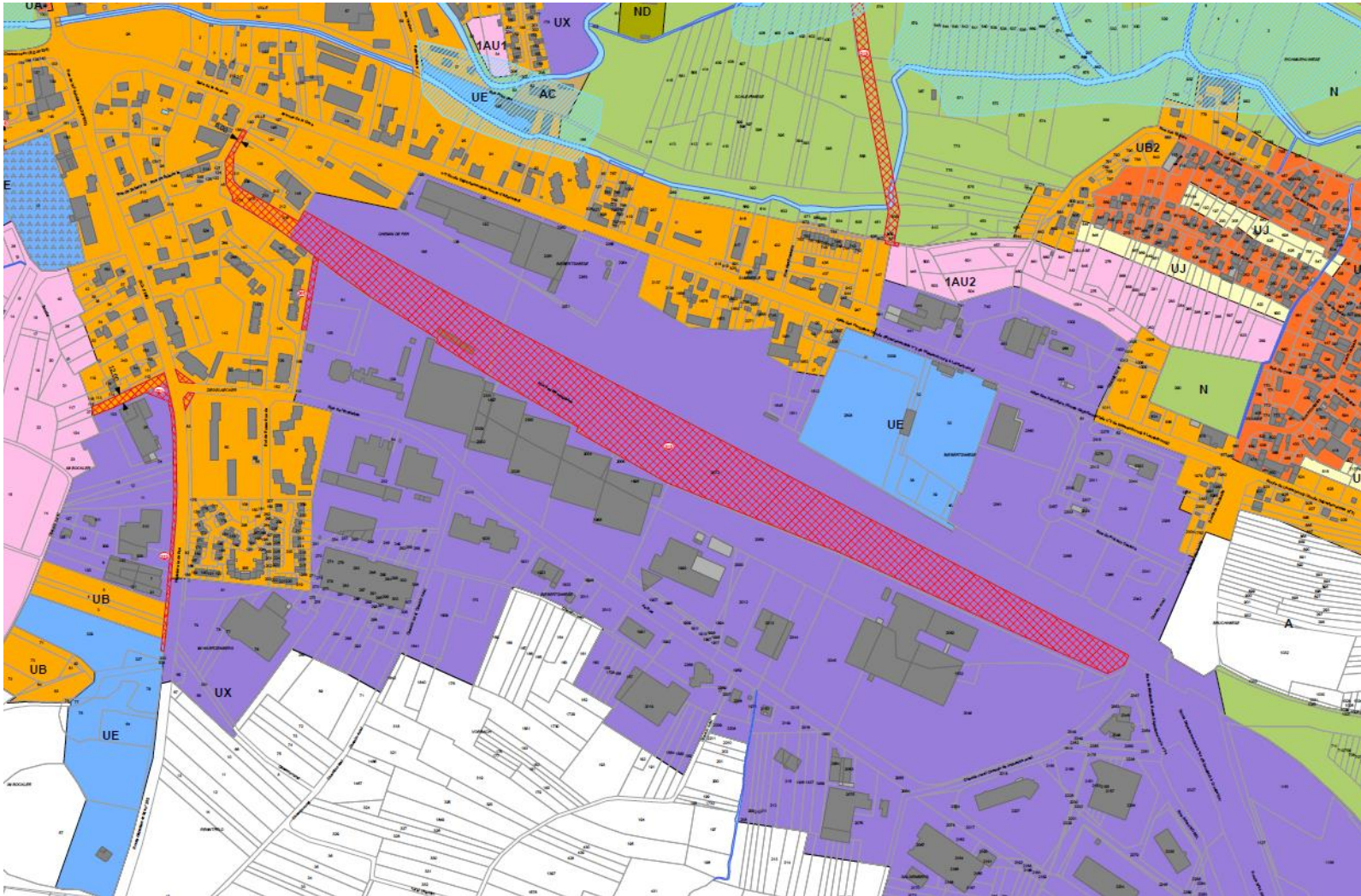




ANNEXE 4 EXTRAIT DU REGLEMENT D'URBANISME



-  zone inondable
-  emplacement réservé

N° ER	VOCACTION	BENEFICIAIRE
200	extension du cimetière de Weiler	Commune
201	élargissement de la rue de la Vallée	Commune
202	aménagement de l'entrée Ouest de Weiler	Commune
203	piste cyclable et accès aux berges de la Lauter	Commune
204	accès à la zone 1AU1 à partir de la rue des Bucherons	Commune
205	prolongement de la liaison entre la rue de l'Industrie et la rue de la Messagerie	Commune
208	réaménagement d'un chemin rural en limite des zones bâties	Commune
210	extension du cimetière d'Allenstadt	Commune
211	voie de desserte du Geisberg	Commune
212	reconversion d'une friche pour l'accueil d'une zone artisanale	Commune
213	création d'une liaison entre l'allée des Peupliers et la rue du Lycée	Commune
214	conduite d'assainissement	Commune
215	aménagement du débouché de la rue des Bergers sur la RD 3	Commune
216	aménagement de l'entrée de ville sur la RD 3	Commune
217	aménagement d'un carrefour sur la RD 3 pour desservir la zone Est	Commune
219	aménagement d'un accès à partir de la rue de la Pépinière	Commune
220	passage piéton entre la zone 1AU et la rue des Vosges	Commune
221	accès à la ZAC du Steinbaechel à partir de la rue de la Pépinière	Commune
222	piste cyclable à l'Ouest de la rue de la Pépinière	Commune
223	aménagement du carrefour boulevard Clémenceau / rue du Château d'Eau	Commune
225	aménagement de la rue des vergers	Commune